

Choisir la licence Arts du spectacle

OBJECTIFS

La licence Arts du spectacle propose un tronc commun Cinéma et théâtre les deux premières années suivi d'une spécialisation d'un an dans l'une des deux branches.

La maîtrise technique de pratiques audiovisuelles (cinéma, vidéo, cinéma d'animation, cinéma expérimental, photographie) comme le montage, le cadrage, la prise de son.

La maîtrise de l'analyse de film, de la dramaturgie, de l'analyse de spectacle.

L'acquisition des techniques de jeu de l'acteur, de la scénographie, des nouvelles technologies appliquées au spectacle vivant.

- L'acquisition de connaissances dans le domaine théorique, aussi bien historique qu'esthétique.

L'assimilation de compétences nécessaires à l'obtention des concours d'écoles de cinéma (FEMIS, INSAS...) et de théâtre (CNSAD, TNS...).

- Le développement d'une pratique audiovisuelle personnelle (de l'écriture du scénario d'un film jusqu'au montage de celui-ci) et / ou d'une pratique théâtrale personnelle (jeu, mise en scène, lumière, scénographie).

Attendus nationaux

Il est attendu des candidats en licence Mention ARTS DU SPECTACLE :

Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement

Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)

Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.

Pouvoir travailler de façon autonome, organiser son travail et faire preuve de curiosité intellectuelle

Cet attendu marque l'importance, pour la formation, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome.

Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence Arts du spectacle laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel. Elle suppose également une ouverture au monde et plus particulièrement au monde de l'art.

Etre sensibilisé aux pratiques de la discipline artistique visée

Critères de la commission d'examen des vœux

L'évaluation du dossier pourra s'appuyer sur les éléments suivants :

Résultats dans les disciplines artistiques :

- Notes obtenues dans les disciplines artistiques

Résultats dans les disciplines littéraires :

- Notes obtenues dans les disciplines littéraires
- Résultats des épreuves anticipées au baccalauréat français

Résultats obtenus dans les disciplines des sciences humaines et sociales :

- Notes obtenues dans les disciplines des sciences humaines et sociales, philosophie

Niveau de langue :

- Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (Niveau B)

Progression :

- Moyennes générales obtenues
- Les résultats du baccalauréat pour les réorientés

Méthodologie dans le travail :

- Appréciation des professeurs sur les bulletins de première et terminale
- Capacité d'organisation et d'investissement
- Champ « méthode de travail » de la fiche Avenir

Autonomie :

- Champ « Autonomie » de la fiche Avenir

Implication personnelle :

- Appréciation des professeurs sur les bulletins de première et terminale
- Champ « capacité à s'investir » de la fiche Avenir

Motivation :

- Projet de formation motivé
-

Secteurs d'activité et métiers visés

Critique, Scénariste, Monteur, Programmateur cinéma (salles, festivals), Scénographe, Comédien, Régisseur.
Métiers de soutien au spectacle vivant : chargé de production, chargé de projet Accès au métier de professeur du 1er et second degré.
Accès aux concours de la fonction publique et écoles spécialisées.

Taux de réussite (passage L1 en L2)

Taux de passage en Licence 2 UFR D'ARTS

